



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

saisies immobilières

Question écrite n° 74098

Texte de la question

M. Patrick Malavieille attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur les difficultés de mise en oeuvre et les conséquences qui s'ensuivent, des procédures de saisies immobilières. Elles portent souvent sur l'habitation principale des débiteurs qui n'ont pas pu honorer des engagements de prêts. Il semble nécessaire de renforcer les droits de la défense de la partie saisie. Il souhaite connaître les dispositions qu'elle envisage de prendre.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Malavieille](#)

Circonscription : Gard (4^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74098

Rubrique : Saisies et sûretés

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mars 2002, page 1371